

Année académique : 2021-2022

Domaine	Design
Filière	Bachelor Communication visuelle
Titre du module	Atelier Communication visuelle 2
Type de module	Module de l'orientation CV
Code	22ATC
Type de formation	Bachelor
Crédits ECTS	9 ECTS
Semestre	Semestre 2
Lieu	HEAD – Genève
Prérequis	Avoir validé Communication visuelle 1
Langues principales	Français
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	<p>Projets</p> <p>Composition typographique : prendre conscience de l'importance de la typographie dans le design graphique ; s'initier à la composition graphique et typographique ; se sensibiliser aux formes des lettres.</p> <p>Forme typographique 2 : se former à la recherche de formes typographiques par l'expérimentation formelle et de manière ludique (dessin, collage, calligraphie, photocopieuse, etc.) ; s'initier au programme de dessin de caractères <i>Glyphs</i>.</p> <p>Relation texte-image (design éditorial) : se former à la recherche et à l'expérimentation des formes graphiques et typographiques, par l'observation et la réflexion. S'initier à la composition et à la mise en page en abordant la cohérence sémantique du texte, sa forme et son rapport à l'image. Savoir développer des méthodes de travail et des approches de la discipline.</p> <p>Semaines de tous les possibles et hors-cadre : expérimenter des situations de travail transversales, inventer de nouvelles logiques d'apprentissage et de partages d'expériences.</p>
Contenu et formes d'enseignement	<p>Composition typographique : atelier avec échanges individuels ou collectifs. Exercices abordant de façon progressive la pratique de la discipline. Partie théorique : histoire de la typographie, histoire et classification des caractères typographiques, règles de composition, lisibilité, macro et microtypographie, gabarit, grille typographique, gestion de la typographie et de l'image.</p> <p>Forme typographique 2 : atelier avec échanges individuels ou collectifs. Exercices abordant de façon progressive la pratique de la discipline. Partie théorique : histoire de la calligraphie, de la lettre dessinée, du calligramme, etc.</p> <p>Relation texte image (design éditorial) : atelier avec échanges individuels ou collectifs. Exercices abordant de façon progressive la pratique de la discipline.</p> <p>Semaines de tous les possibles et hors-cadre : programme spécifique de workshops ou de voyages d'études.</p>
Modalités d'évaluation et validation	<p>Le travail fourni fait l'objet d'une évaluation continue et/ou finale par lae ou les enseignant-e-x-s responsable-s du module et/ou de l'unité de cours. L'assiduité et la participation aux enseignements font partie des éléments évalués. Les absences non justifiées ne peuvent excéder 20% du temps d'enseignement. La qualité de réalisation des travaux rendus (correction orthographique et grammaticale pour les textes, clarté de la mise en page, structuration des présentations orales, qualité professionnelle des photographies, impression, maquettes, etc.) peut être un élément déterminant de l'évaluation.</p> <p>L'évaluation est fondée sur :</p> <p>Composition typographique : le travail pratique</p> <p>Forme typographique 2 : le travail pratique et le dossier de recherche.</p> <p>Relation texte image (design éditorial) : le travail pratique.</p> <p>Semaines de tous les possibles et hors-cadre : la présence de l'étudiant-e-x et la qualité de son investissement dans le cadre des workshops ou des voyages d'études.</p>

Modalités de remédiation et de répétition	<p>Remédiation : si le résultat de l'évaluation est légèrement insuffisant, l'étudiant-e-x peut bénéficier d'une session de remédiation. La remédiation consiste en un travail complémentaire ou supplémentaire qui doit être accompli sous la direction des enseignant-e-x-s concerné-e-x-s dans un délai fixé dans le calendrier académique. Lorsque les résultats de la remédiation sont jugés suffisants par la responsable du module et l'équipe pédagogique, les crédits sont alloués.</p> <p>Répétition : si les crédits attribués au module ne sont pas obtenus, le module doit être répété entièrement dès que possible, en principe le semestre suivant.</p>
Enseignant-e-x-s	Alex Dujet, Laurent Kuhni, Alban Thomas, autre-s intervenant-e-x-s
Responsable du module	Dimitri Broquard, responsable de la filière Communication visuelle de la HEAD – Genève
Descriptif validé le	4 février 2022
Par	Aurélie Elisa Gfeller, responsable de la coordination de l'enseignement de la HEAD – Genève

* Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon les articles 30, 31 et 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO, du 2 juin 2020